





JEUDI  
**06**  
JUIN

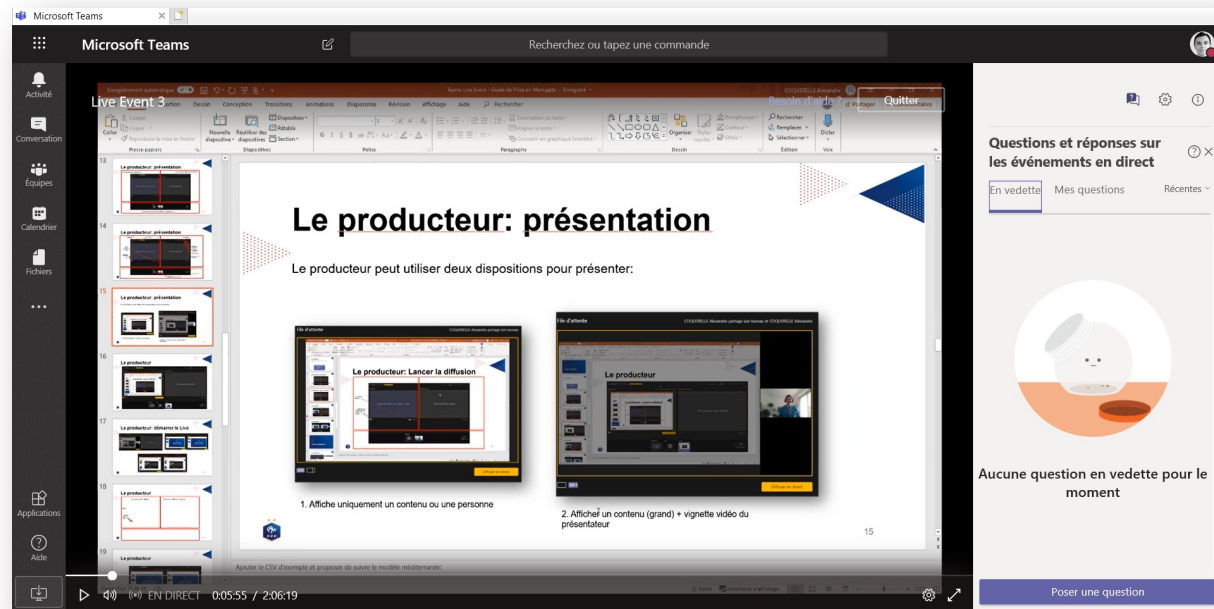
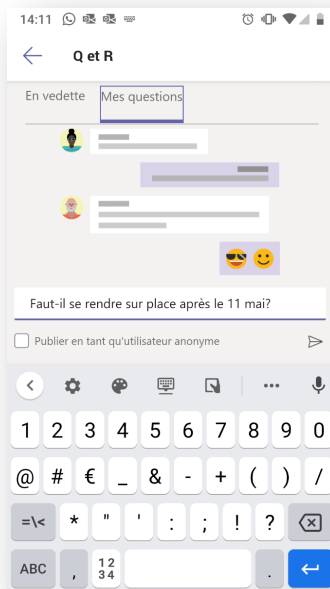
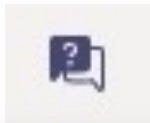
# WEBINAIRE

## DEMANDE DE LICENCES : NOUVEAUTÉS 2024-2025

De 18h à 19h

# Poser des questions pendant le webinaire

Quel que soit le support utilisé (ordinateur, tablette, téléphone), il est possible de poser des questions en cliquant sur l'icône :



# PROGRAMME

---



**01**

Informations  
générales

**02**

Nouveautés

**03**

Questions / Réponses

# 01



## CAMPAGNE DES LICENCES 2024-2025

Informations générales



# LICENCES – INFOS 2024-2025

---

## PASS' SPORT RECONDUIT POUR LA SAISON 2024-2025

*(Période du 1<sup>er</sup> juin au 31 décembre 2024)*



- Le Pass'Sport est une allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant/jeune adulte pour financer tout ou partie de son inscription dans une structure sportive éligible pour la saison 2024-2025
- Un kit de communication est disponible [ici](#)

# LICENCES 2024-2025 – DOCUMENTS

---

## Documents officiels à utiliser :

- Bordereau vierge de demande de licence Joueur / Dirigeant / Volontaire
- Bordereau vierge de demande de licence Éducateur
- Bordereau vierge de demande de licence Arbitre
  
- Questionnaire de santé à destination des licencié(e)s mineurs
- Questionnaire de santé à destination des licencié(e)s majeurs
- Modèle de certificat médical à utiliser dans le cadre d'une demande dématérialisée
  
- Dossier de surclassement
- Accord du club quitté pour le 117d
  
- Attestation d'honorabilité pour les éducateurs bénévoles



# DÉMAT DES LICENCES – PÉRIMÈTRE 2024-2025

## Types de licences



**Joueurs Amateurs**  
(++ licence Futnet)



**Dirigeants**



**Volontaires**



**Arbitres**



**Éducateurs**



**Foot Santé**

## Natures de demandes



**Renouvellements\***



**Nouvelles demandes**



**Changements de clubs**



\*obligatoires via les parcours dématérialisés pour certains territoires



# DÉMAT DES LICENCES – STATISTIQUES 2023-2024

**2 000 000** (vs 1 350 000 N-1)

**LICENCES ISSUES DES  
PARCOURS DÉMATÉRIALISÉS**

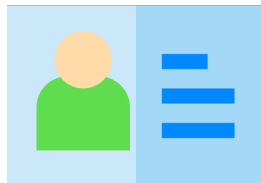
Soit + de 83% de l'ensemble des licences sur la saison



**+ 11 000**

**CLUBS UTILISATEURS DES  
PARCOURS DÉMATÉRIALISÉS\***

\*Au moins une licence validée issue de la démat



# LICENCES 2024-2025 – PLANNING

---

**Mardi 4 juin 2024**

*(vers 16h00)*

Ouverture de la campagne des licences  
2024-2025



**Jeudi 6 juin 2024**

*(de 18h00 à 19h00)*

**Webinaire Clubs**  
« Licences : Nouveautés 2024-2025 »

# 02



**CAMPAGNE DES  
LICENCES 2024-2025**  
Nouveautés



# STRUCTURATION & DEVELOPPEMENT DES CLUBS

---

Le club de demain, c'est un club qui met les nouvelles pratiques au cœur de son projet club :

- Pour accueillir toute la famille sur le terrain : frères et sœurs, parents, grands-parents
- Pour accueillir les publics plus éloignés de la pratique sportive
- Pour garder au club tous ceux qui ne veulent plus avoir une pratique compétitive : adolescents, jeunes adultes, mères et pères de famille

Pour accompagner les clubs, le FFF a mis en place deux nouvelles licences : **La licence Foot Santé et la licence Futnet.**



# LICENCE FOOT SANTÉ

## NOUVEAUTÉ 2024-2025

### Contexte :

La Fédération Française de Football souhaite proposer une solution aux personnes qui ne souhaitent pas pratiquer un football compétitif, avec contacts physiques, mais plutôt une pratique axée sur la santé et la remise en forme.

Cette philosophie s'inscrit également dans un enjeu porté par le gouvernement, à savoir le « sport santé » et dans une période pré olympique et paralympique en lien avec les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Cette philosophie doit faciliter l'accès à la pratique.

Dans ce contexte, l'Assemblée Fédérale du 16 décembre 2024 a validé la création de **la nouvelle licence Foot Santé** à partir de la saison 2024/2025.



# LICENCE FOOT SANTÉ

VOTRE BIEN-ÊTRE  
AU CENTRE DU TERRAIN.



LOREM IPSUM DOLOR SIT AMET, CONSECTETUR ADIPISCING

elit, sed do eiusmod tempor incididunt ut labore et dolore magna aliqua. Ut enim ad minim veniam, quis nostrud exercitation. Do eiusmod tempor incididunt ut labore et do.



FFF.fr @fff

# LICENCE FOOT SANTÉ

---

La licence « Foot Santé » permet à son titulaire d'exercer uniquement **l'une ou plusieurs des trois pratiques** suivantes sans contact et avec une intensité faible :

- **Foot en marchant,**
- **FitFoot,**
- **GolfFoot**

Pour obtenir une licence « Foot Santé », le demandeur doit, chaque saison, attester avoir été examiné par un médecin l'ayant autorisé à exercer une activité sport-santé, hors cadre compétitif, pour son bien-être physique, mental ou social. **Il n'y aura pas besoin de certificat médical.**

Le titulaire d'une licence « Foot Santé » ne peut pas prendre part, au moyen de ladite licence, à un match d'une compétition ou d'un critérium Loisir.

**Le titulaire d'une licence « Foot Santé » pourra alors exercer l'une ou plusieurs des trois pratiques uniquement au sein de son club.**



# LICENCE FOOT SANTÉ

---

Cette licence représente une opportunité de développement pour les clubs, et cela à plusieurs niveaux :

- L'accueil de personnes éloignées de la pratique physique, en recherche de remise en forme et en recherche de liens sociaux
- ➔ L'occasion pour les clubs d'accueillir les volontaires et/ou dirigeants de demain
- La possibilité de se positionner auprès des collectivités comme un acteur fort du « sport santé » :
  - Développement des relations avec les collectivités
  - Développement des relations avec les structures qui accueillent des personnes potentiellement intéressées (Institut Médicaux Educatif / Maison Sport Santé / Maison de retraite)
- ➔ L'occasion pour les clubs de mettre à profit les éducateurs titulaires à minima d'un BMF pour ces structures



# LICENCE FOOT SANTÉ

---

## En résumé :

- cette licence ne peut à aucun moment être associée à une compétition mais permet d'exercer uniquement 3 pratiques : **Foot en marchant, FitFoot et GolfFoot,**
- cette licence **ne permet pas de participer à des confrontations compétitives ou critères inter clubs.**
- la prise de cette licence se fera uniquement de manière dématérialisée par le biais d'un club ou d'une instance et sera instruite par la Ligue (idem pour les autres licences),
- la prise de **cette licence n'est pas assujettie à la fourniture d'un certificat médical,** mais implique que le demandeur atteste qu'il a reçu le feu vert d'un médecin pour effectuer une activité physique pour sa santé. Cette attestation sera demandée lors du parcours de prise de licence,
- cette licence n'est pas liée à une question d'âge (à partir de 5 ans),
- les personnes en situation de handicap physique ou mental peuvent prétendre à cette licence en fonction de leurs capacités





# LICENCE FUTNET – NOUVEAUTÉ 2024-2025

---

## Contexte :

La Fédération Française de Football est, depuis mars 2022, la fédération délégataire pour le développement du Futnet sur le territoire national.

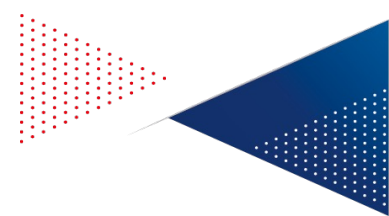
Un championnat national, la D1 Futnet, a été créée lors de la saison 2023-24 et une D2 Futnet verra le jour lors de la saison 2024-25 (cf. Décision de l'Assemblée fédérale d'été de la FFF du 10 juin 2023 à Paris).

6 Ligues ont déjà lancé leur championnat régional au cours de la saison 2023-24.

Dans ce contexte, l'Assemblée Fédérale du 16 décembre 2024 a validé la création de **la nouvelle licence Futnet** à partir de la saison 2024/2025.



# LE FUTNET



## ➤ Discipline adaptée à tous

- Pratiquée à la fois en loisir et en compétition
- Mixte / intergénérationnel
- Travail technique complet

## ➤ **Trois disciplines de base** : le simple, le double et le triple.



# DÉVELOPPEMENT DU FUTNET À LA FFF

Une intégration progressive et naturelle



2<sup>ème</sup> phase du développement  
du Futnet à la FFF

La F.F.F. obtient la délégation du  
MDS pour la pratique du Futnet

**Mars 2022**

La sélection française est sacrée  
pour la première championne du  
monde

 **Novembre 2022**

Présentation du 1<sup>er</sup> plan de  
développement au COMEX FFF

**11/05/2023**

**2018**

La pratique du Futnet intègre le  
programme de développement  
des nouvelles pratiques de la F.F.F.

1<sup>ère</sup> phase du développement  
du Futnet à la FFF

**2018**

Signature d'une convention avec  
la F.F.D.A.F.



Le Futnet aujourd'hui



- 25 clubs – 400 licenciés
- Championnats en triple (D1, D2, D3)
- Coupe de simple et de double



- Près de 50 sections loisirs – 200 licenciés
- Challenges Futnet dans les Ligues et Districts



19

# LICENCE FUTNET

---

## En résumé :

- La licence « Futnet » est **obligatoire** pour jouer en D1 et en D2 Futnet. Pour les championnats régionaux / départementaux, son caractère obligatoire sera à la discrétion des ligues / districts
  - Un joueur peut participer à une rencontre de Futnet la veille ou le lendemain de sa participation à une rencontre d'une autre pratique.
  - La licence « Futnet » permet de jouer dans les Championnats Futnet organisés par les Ligues et les Districts.
  - Les titulaires de licence Libre, Football d'Entreprise, Loisir, Futsal, peuvent également participer aux rencontres de Futnet des Championnats organisés par les Ligues et les Districts.
  - la prise de cette licence se fera uniquement de manière dématérialisée par le biais d'un club ou d'une instance et sera instruite par la Ligue (idem pour les autres licences),
  - **Article 64** des Règlements Généraux de la FFF : Un joueur peut signer plus d'une licence dans le cours de la même saison dans les cas suivants :
    - c) cas de double licence « Joueur » : détention régulière, dans le même club ou dans deux clubs différents, de deux licences « Joueur » de pratiques différentes (Libre, Football d'Entreprise, Loisir, Futsal, **Futnet**) au maximum, **sauf si elles ouvrent le droit à la participation à deux championnats nationaux différents.**
- Exemple : Une personne peut avoir une licence « Loisir » / « Libre » dans un club A et disposer d'une licence « Futnet » dans un club B.



**FUTNET**  
FFF



**FUTNET**  
FFF



# LICENCES – NOUVEAUTÉS 2024-2025



## Footclubs – Nouvelle obligation de début de saison – Contrat d'engagement républicain et note de conformité RGPD

- Obligation pour les clubs, chaque saison, au moment de la validation du bureau, d'attester avoir pris connaissance et de faire respecter le « *Contrat d'engagement républicain* » et la « *Note de conformité RGPD* »
- La validation du bureau (et donc la saisie des licences) est conditionnée à cette saisie par le club
- La popin ci-contre apparaîtra et devra être renseignée au moment où les clubs cliqueront sur le bouton « *Valider le bureau* ».

**Contrat d'engagement Républicain & Note de conformité RGPD**

Je suis le président, j'atteste avoir pris connaissance du Contrat d'Engagement Républicain, de la note de conformité RGPD et que l'association que je préside s'engage à les respecter.

Je suis une personne ayant reçu délégation, j'atteste avoir pris connaissance du Contrat d'Engagement Républicain, de la note de conformité RGPD et que l'association s'engage à les respecter.

Contrat d'Engagement Républicain

Note conformité RGPD

Valider ●

Droits de reproduction et de diffusion réservés © Fédération Française de Football 1997-2024 Usage strictement réservé aux clubs de football. L'utilisateur du Site reconnaît avoir pris connaissance des [Conditions Générales d'Utilisation du Site](#), en acceptant et en respectant les dispositions.



# DÉMAT DES LICENCES – NOUVEAUTÉS 2024-2025



## Ajout de la saisie facultative du « nom de naissance »

- Dans le but d'améliorer la fiabilité des contrôles d'honorabilité, le nom de naissance est dorénavant saisissable sur les parcours dématérialisés
- Le champ s'affiche pour les femmes uniquement
- Le champ s'affiche pour les licences de type « Volontaire », « Dirigeante », « Éducatrices » uniquement
- Si l'information est saisie, elle est mise à jour sur la fiche d'identité de l'individu lors de la signature de la demande dématérialisée par le club

**INFORMATIONS LICENCIÉ(E)**

**CIVILITÉ**

Genre \*  Masculin  Féminin

Nom \*  Nom de naissance \*  Prénom \*

Né(e) le \*  Ville de naissance \*

Pays de naissance \*  Nationalité \*  FR  ETR Pays de nationalité \*

**Corinne DEVIDAL** Catégorie : Dirigeant / Dirigeante Nature : Nouvelle demande

Statut : [Prise de contact](#)

Formulaire en ligne : <https://demat-ui-qua.fff.fr/demat/nouvelle-licence?token=5f880d9e-bd31-485f-a970-97532750e33>

Date d'envoi de la demande : 13/05/2024

**CIVILITÉ**

Genre	Nom	Nom de naissance	Prénom
Féminin	DEVIDAL	-	Corinne
Né(e) le	Code postal ville de naissance	Ville de naissance	Pays de naissance
15/12/1963	-	-	France
Nationalité - Pays de nationalité	FR - France		

# LICENCES – NOUVEAUTÉS 2024-2025



## Meilleure gestion des informations des représentants légaux

- Possibilité pour les clubs d'exploiter les informations des représentants légaux saisis sur les parcours dématérialisés dans la fiche individu du licencié sur Footclubs une fois la licence dématérialisée signée.
- Les informations peuvent ensuite être modifiées / mises à jour sur la fiche de l'individu.
- Footclubs : « Licences / Liste / Détail d'une personne » - (création / modification / suppression)
- Les informations des représentants légaux peuvent aussi être extraites via l'extraction « Licences / Editions & Extractions / Onglet Licenciés »

Suppr	N°	Type	NOM	NÉE le	Adresse	Tel. mobile	Tel. domicile	Email
<input type="checkbox"/>	1	Père	ABBEUE Eric	27/02/1972	36200 TRÉFLEAUX FRANCE		01	

Season	Libre / 10€ (- 14 ans)	#Sous-catégorie	Ligue	Club	ALICENCE	Date	Départ
2023-2024	Libre / 10€ (- 14 ans)		2100	U.S. PRUNERS	13/05/2024	Incomplète	
2021-2022	Libre / 10€ (- 14 ans)		2100	U.S. PRUNERS	01/07/2021	Incomplète	
2020-2021	Libre / 10€ (- 14 ans)		2100	U.S. PRUNERS	13/07/2020	Renouvelée	
2019-2020	Libre / 10€ (- 14 ans)		2100	U.S. PRUNERS	22/11/2019	Renouvelée	

Droits de reproduction et de diffusion réservés © Fédération Française de Football 1997-2024 Usage strictement réservé aux clubs de football. L'utilisateur du Site reconnaît avoir pris connaissance des Conditions Générales d'Utilisation du Site, en accepter et en respecter les dispositions.







# LICENCES – NOUVEAUTÉS 2024-2025



## Contrôle sur les photos d'identité

- Il n'est plus possible de transmettre une photo d'identité qui serait dans le mauvais sens
- Des précisions ont été apportées sur les formats de photos d'identité acceptés
- Au moment du contrôle de la demande par le club, la dernière photo valide de l'individu est désormais affichée lors du survol du « i » informatif à côté du champ « Photo d'identité »

**Formats acceptés:** .png, .jpeg, .heic

**Taille maximale autorisée:** 5 MO

**Prérequis:**

- La photo d'identité doit obligatoirement être dans le sens vertical,
- La photo doit être récente, en couleur, nette, sans pliures ni traces,
- Le fond doit être uni,
- La photo ne doit présenter ni sur-exposition, ni sous-exposition,
- Elle doit être correctement contrastée, sans ombre portée sur le visage ou en arrière-plan,
- La tête doit être nue, les couvre-chefs sont interdits,
- Le visage doit être dégagé,
- Les yeux doivent être parfaitement visibles et ouverts.



# LICENCES – NOUVEAUTÉS 2024-2025



## Présidents – Éducateurs – Arbitres : saisie des emails et des n° de mobile rendue obligatoire

- Dans la perspective des nouvelles modalités de vote pour l'élection FFF en 2024, la saisie d'un email principal personnel et d'un numéro de mobile personnel sont dorénavant obligatoires pour tous les Présidents, Éducateurs et Arbitres.
- L'email principal de l'individu doit être **différent** de l'email officiel ou de l'email principal ou de l'email autre du club
- Le n° de mobile de l'individu doit être **différent** du mobile personnel ou du mobile travail du club
- Les contrôles nécessaires ont été implémentés sur toutes les fonctionnalités le nécessitant (parcours de demandes de licences dématérialisés et historiques, fiches individus, saisie / modification des Présidents de clubs, etc...)

**■ Erreur**

**Message :** Impossible d'effectuer l'action demandée.

**Cause :** L'arbitre doit posséder un email principal différent de l'email officiel ou de l'email principal ou de l'email autre du club. Veuillez vous rendre sur la fiche de l'individu et faire la modification en conséquence.

**Action :**

**Détails :** IDMSG=36  
IDDOMAIN=EXT  
IDGRP=LIC  
Original SQLCODE=1  
Original SQLERRM=User-Defined Exception

# LICENCES – NOUVEAUTÉS 2024-2025

---



## Divers

- Le statut « *Signée* » a été renommé en « *Erreur à la signature* »
- La saisie des licences « *joueurs* » est désormais possible dès que l'individu obtient l'âge de 5 ans, quelle que soit la période de la saison
- La saisie des licences « *arbitres* » est désormais possible dès que l'individu obtient l'âge de 13 ans, quelle que soit la période de la saison
- Les règles et paramétrages liés à la gestion des mineurs étrangers ont été entièrement revus
- Le champ « *Genre* » n'est plus pré-rempli par défaut pour éviter les erreurs de saisie sur les nouvelles demandes
- Les contrôles ont été renforcés pour éviter qu'un individu interdit de licence puisse obtenir une licence
- Les problèmes de contexte qui pouvaient se produire dans certains cas ont été corrigés

# DÉMAT / COTIZ – FAQ

---



# 03



**CAMPAGNE DES  
LICENCES 2024-2025**  
Questions / Réponses

